



En réaction à la politique restrictive de prêt de livrels proposée par l'éditeur HarperCollins, les membres de la TAMDAQ réagissent

Éditorial de la CBPQ

Montréal, le 11 avril 2011

M. Josh Marwell
Président des ventes
HarperCollins Publishers
10 East 53rd Street
New-York, NY 10022

Monsieur Josh Marwell,

Après avoir lu votre lettre ouverte en date du 1er mars 2011 adressée aux bibliothécaires, relativement aux modifications appliquées aux politiques de prix des livrels d'HarperCollins, voici la réponse du regroupement de la Table des Milieux Documentaires et Archivistiques du Québec (TAMDAQ).

À titre de bibliothécaires, nous comprenons très bien que la croissance exponentielle des livrels requiert une certaine modification des différents types de licences existantes. Toutefois, nous trouvons qu'imposer des contraintes arbitraires aux livrels se fait au détriment de plusieurs partenaires de l'industrie du livre et ne permet pas une reconnaissance du plein potentiel du format numérique.

Les copies de livrels d'HarperCollins des

bibliothèques sont déjà protégées par la gestion des droits (DRM) qui limite un livrel à la fois par lecteur. De plus les bibliothèques nord-américaines qui utilisent OverDrive ont toujours limité les privilèges d'emprunt de tous les livrels aux usagers ayant une carte de la bibliothèque de leur institution.

Nous croyons qu'imposer une contrainte additionnelle de limiter les livrels d'HarperCollins à un maximum de 26 prêts crée un précédent nuisible pour les bibliothèques et les lecteurs. Nous vous exhortons de reconsidérer cette politique qui a pour effet de restreindre les capacités des bibliothèques à promouvoir la lecture et l'accès à l'information et ultimement le choix des lecteurs.

Par conséquent, nous regrettons de vous annoncer que chaque association de bibliothèques citée plus bas recommande à ses membres de boycotter les livrels d'HarperCollins achetés par OverDrive. Ces associations représentent une très grande partie des bibliothécaires des milieux publics et universitaires à travers le Québec.

En joignant notre appui au mécontentement grandissant des autres bibliothèques, nous espérons qu'HarperCollins reconsidérera sa

décision à titre de leader dans l'offre de livrels aux bibliothèques.

Agréez, Monsieur Josh Marwell, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

TAMDAQ

AAQ – Association des archivistes du Québec

ABQLA – Association des bibliothécaires du Québec / Quebec Library Association

APSDS – Association pour la promotion des services documentaires scolaires

APTQ – Association professionnelle des techniciennes et des techniciens en documentation du Québec

ASTED – Association pour l'avancement des sciences et de techniques de la documentation.

BPQ – Association "Les bibliothèques publiques du Québec"

CBPQ – Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec

Réseau BIBLIO du Québec

Dans ce numéro

Nouvelles de la CBPQ P 2

Dossiers et nouvelles P 4

À l'agenda P 12

Poste publication 40021801

ISSN 0843-140X

NOUVELLES DE LA CBPQ

par Régine Horinstein

Petit mot de la présidente sortante Guylaine Beaudry

Chères et Chers collègues,

Je tiens à vous remercier chaleureusement pour le magnifique présent que vous m'avez offert à l'occasion de la fin de mon mandat lors de la dernière assemblée générale. Cette édition de chez Mame (1848) de mon cher Don Quichotte de la Manche est très bien choisie. J'apprécie grandement ce cadeau qui me rappellera l'honneur que j'ai eu à vous servir et à vous représenter.

Guylaine Beaudry

Réunions du nouveau conseil d'administration

Le nouveau conseil d'administration a tenu sa première réunion le 9 décembre 2010. Il a abordé les points suivants :

• Évaluation du congrès des milieux documentaires 2010

Il en ressort une grande satisfaction des participants et des exposants dans son ensemble. Le seul bémol semble avoir été le manque de tables et de chaises à l'heure du dîner dans la salle d'exposition, un élément qui sera pris en considération en 2011.

La Ville de Montréal a apprécié tenir son forum dans le cadre du congrès. Ce forum a connu un très grand succès et rempli la salle à pleine capacité.

• Nouveau site de la CBPQ

Nicolas Hébert, membre du CA et chargé du projet, a présenté les modèles visuels de la page d'accueil et des pages subséquentes. Il a aussi fait rapport du travail qui reste à faire après l'approbation de la structure, notamment le transfert des contenus validés ainsi que la base de données des membres. Ceux-ci accèderont

dorénavant directement à leur dossier avec un mot de passe. Il reste toutefois encore bien du travail à réaliser avant la mise en ligne.

• Plan de communication

Ce dossier majeur pour la CBPQ sera chapeauté par Chantal Brodeur, nouvelle conseillère au CA. Elle fera suivre le document de travail réalisé par le comité des communications sous la présidence de Guylaine Beaudry à plusieurs agences de communication afin d'obtenir des propositions de campagne de promotion.

• Coopérative de services

Cinq organismes ont signé une entente de participation au congrès des milieux documentaires du Québec (ASTED, APTDQ, BPQ, CBPQ et SLA-Section de l'est du Canada). La prochaine étape sera, outre de rédiger une entente de base sur les services, d'identifier le lieu des nouveaux locaux en prévision d'un déménagement vers la fin du printemps 2012.

• Congrès 2011

Le président du comité organisateur est Daniel Boivin et Guylaine Beaudry assume la présidence du comité du programme. Les dates retenues sont du 30 novembre au 2 décembre 2012 au Palais des congrès de Montréal. Le congrès 2011 inaugurera la remise du Prix en architecture de bibliothèques et de centres d'archives et la remise du Prix pour l'innovation dans les services documentaires.

• Postes de responsable en bibliothèque publique

On constate que plusieurs municipalités du Québec ont comblé le poste de responsable de la bibliothèque par des personnes n'ayant pas une maîtrise en sciences de l'information. C'est le cas, par exemple, de Victoriaville et d'Alma. Les administrateurs recommandent l'envoi d'une lettre aux maires de ces villes leur rappelant la

valeur du bibliothécaire et l'intérêt de son embauche dans le développement de leur bibliothèque.

La première réunion du conseil en 2011 s'est tenue le 20 janvier au Centre d'archives de Montréal dans le magnifique édifice Gilles Hocquart de la rue Viger.

Suivis des sujets abordés en janvier 2011 :

• Le site de la CBPQ

Plusieurs pages seront importées du site actuel (les pages statiques) après avoir été révisées par quelques membres du CA et du comité du site. Dès leur approbation, ces pages seront envoyées aux créateurs du site et de nouveaux contenus devront aussi être rédigés. Il faudra considérer reporter la mise en ligne du site afin de la faire coïncider avec le début de la campagne de promotion.

• Campagne de promotion

Le projet a été soumis à cinq agences. Toutefois, afin d'obtenir un plus grand éventail de propositions, il a été décidé de soumettre également le projet à de plus petites agences.

• La lettre envoyée à la Ville de Victoriaville a suscité des réactions dans les médias locaux.

• Congrès des milieux documentaires 2011

Le thème retenu est « Redéfinir l'espace documentaire ». Le comité a lancé un appel à communications qui a été diffusé à l'ensemble des associations partenaires en plus des multiples listes de discussion nationales et internationales.

En 2011, suivant le principe d'alternance, c'est l'ASTED qui prend en charge la gestion du congrès. Un

nouveau protocole de gestion du congrès sera défini en 2012 par un comité ad hoc du comité organisateur.

Nouveaux dossiers

· Une publicité sur la profession de bibliothécaire est parue dans la revue *Mode d'emploi (MagazineModeDEmploi.com)*, vol. 4, numéro 5, février 2011) qui s'adresse aux jeunes du réseau scolaire primaire et secondaire. La publicité a été réalisée par Julie Salkowski, responsable de la mise en page et du graphisme à la CBPQ. Cette revue a été retenue pour sa publication d'un article sur le rôle du bibliothécaire suivi du profil du directeur de la bibliothèque de Boisbriand, Stéphane Legault. Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a pour sa part fait paraître une publicité sur le métier de bibliothécaire scolaire en 4^e de couverture de la revue.

· L'édition 2011 du Salon de l'emploi SIS-EBSI, organisée par les étudiants des programmes de l'Université de Montréal

et de McGill, avait lieu le 17 mars dernier. La CBPQ y était présente grâce à la participation de son président Louis Houle et de Nicolas Hébert, membre du CA.

· Les membres du CA ont désigné les personnes responsables des dossiers des communications, du site internet et des finances en l'absence de la directrice générale. Celle-ci étant en convalescence suite à une opération et ce, pour une période de deux mois à compter du 26 janvier 2011.

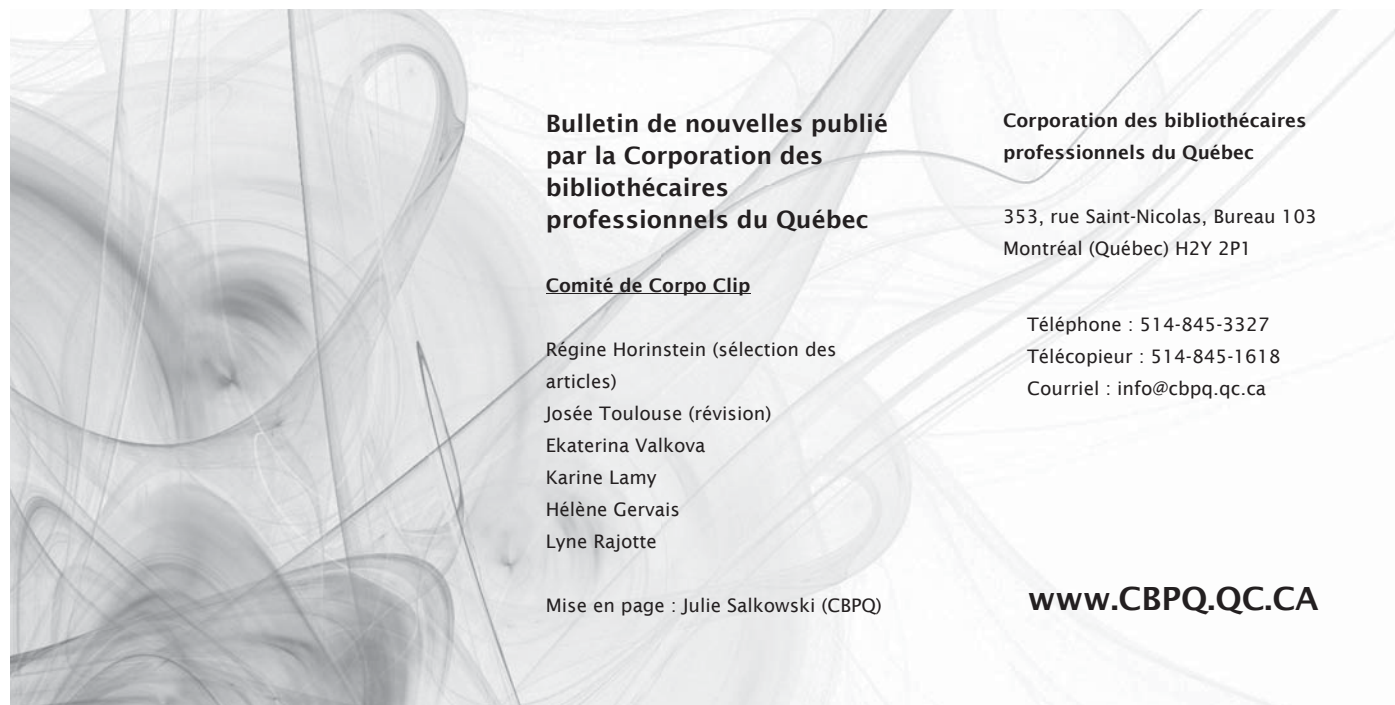
La date limite de présentation est le 30 juin 2011 mais n'attendez pas cette date .

Vous pouvez présenter soit votre candidature ou celles de collègues qui se sont distingués dans le cadre de leur travail en 2010. Pour plus de détails sur le prix : http://www.cbpq.qc.ca/services/membres/prix-bibliothecaire/Intro_Regles_Web.pdf

Le comité du prix

Prix bibliothécaire de l'année 2011

Vous êtes invités à présenter des candidatures au prix Bibliothécaire de l'année 2011 de la CBPQ en remplissant le formulaire en ligne à l'adresse : http://www.cbpq.qc.ca/services/membres/prix-bibliothecaire/Prix_MiseEnCandidature.html



**Bulletin de nouvelles publié
par la Corporation des
bibliothécaires
professionnels du Québec**

Comité de Corpo Clip

Régine Horinstein (sélection des articles)
Josée Toulouse (révision)
Ekaterina Valkova
Karine Lamy
Hélène Gervais
Lyne Rajotte

Mise en page : Julie Salkowski (CBPQ)

**Corporation des bibliothécaires
professionnels du Québec**

353, rue Saint-Nicolas, Bureau 103
Montréal (Québec) H2Y 2P1

Téléphone : 514-845-3327
Télécopieur : 514-845-1618
Courriel : info@cbpq.qc.ca

www.CBPQ.QC.CA

Sommet sur la lecture TD : faire lire les garçons

Les 20 et 21 janvier derniers s'est tenu le Sommet sur la lecture TD durant lequel des experts ont partagé des idées pour faire lire les garçons.

Ainsi, pour développer le goût de la lecture, il faut d'abord mobiliser plusieurs milieux : l'école, la famille, la communauté et les équipes sportives. Il faut maintenir une continuité entre les activités de l'école et celles de la famille.

De plus, il faut accepter tous les genres littéraires ainsi que les sujets qui intéressent souvent des garçons : sport, animaux, aventures, etc. On doit aussi exposer les enfants à des lecteurs masculins afin de susciter des échanges. La lecture à haute voix est également considérée comme un outil essentiel.

On n'insistera jamais assez sur l'importance de l'implication des familles, notamment des pères. On préconise alors des rencontres entre pères et fils pour des échanges de lecture, ce qui peut aussi favoriser le développement de liens interpersonnels et fournir des repères aux garçons.

Enfin, il faut se libérer du préjugé qui dissocie sport et lecture alors que les entraîneurs sportifs sont souvent des modèles pour les jeunes.

Pour en savoir plus : « La lecture et l'écriture : pour que les garçons s'y intéressent » www.scribd.com.

Par : Régine Horinstein

Source : *Le Devoir*, 22 et 23 janvier 2011.

Sommet de la lecture : pour une société de lecteurs

L'objectif du Sommet était « la création d'une stratégie de lecture pancanadienne qui mènera à une société de lecteurs et de lectrices ». Le coprésident, François

Bouchard, estime que notre société est en danger si la pratique de la lecture n'augmente pas. « Il n'y a aucune société évoluée qui ne soit une société de lettrés ». Le Sommet est issu de la Campagne sur la lecture : création d'une stratégie de lecture et commandité par la banque Toronto Dominion (TD) qui appuie de nombreux programmes d'alphabétisation à travers le Canada.

La capacité de lire et d'écrire commence au berceau et plusieurs programmes accompagnent les parents vers cet objectif : « Une naissance, un livre » est un programme né dans la région de Québec-Chaudière-Appalaches et qui s'est répandu dans tout le Québec. Ce programme vise à aider les parents à donner le goût et l'habitude du livre puis de la lecture chez les tout-petits, bébés inclus. Lucie Dion, bibliothécaire, est l'une des créatrices de ce programme.

Le programme « Every Child Ready to Read » (ECRR) a été présenté par Clara Bohrer, une spécialiste américaine de l'alphabétisation précoce. Ce programme est présent dans l'ensemble des bibliothèques publiques américaines, mais n'a pas d'équivalent au Canada. Le programme a été élaboré pour les parents d'enfants de zéro à cinq ans et il met en vedette cinq moyens que tout parent possède pour aider à la découverte de mots : parler, chanter, lire, écrire et jouer.

Ensuite, le romancier et essayiste torontois, John Ralston Saul, a abordé la problématique de la lecture chez les nouveaux arrivants, mais il a d'abord dénoncé l'approche utilitariste en éducation qui forme les jeunes pour le marché de l'emploi et qui, par conséquent, crée des esprits passifs.

La deuxième journée du Sommet se consacrait à la lecture et les communautés autochtones, la lecture et les garçons et l'influence des nouvelles technologies.

Par : Lyne Rajotte

Source : Lemay, Daniel. *La Presse*, 21 janvier 2011.

www.cyberpresse.ca

60 000 \$ à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)

Lors du Sommet sur la lecture, la banque TD a remis 60 000\$ à BAnQ sur une période de deux ans afin de soutenir un programme qui a pour but d'initier les jeunes nouveaux arrivants à la lecture tout en offrant à leurs parents la possibilité d'en apprendre davantage sur la société québécoise. L'Heure du conte TD a débuté le 3 février.

Par : Lyne Rajotte

Source : *La Presse Affaires*, 20 janvier 2011

(Article non signé).

<http://lapresseaffaires.cyberpresse.ca>

La liseuse numérique ou comment vous suivre à la trace

La popularité croissante des liseuses ne se dément pas. Aux États-Unis, c'est déjà 10 % des ventes de livres. Plusieurs organismes de défense des consommateurs et de la vie privée s'inquiètent toutefois des dispositifs intégrés aux nouvelles liseuses qui permettent aux fabricants de suivre page à page le parcours du lecteur dans son livre numérique. Ces données seraient ensuite stockées pour une durée inconnue, offrant ainsi un portrait des habitudes de lecture des utilisateurs de liseuses. Ceci donne donc des munitions aux fabricants et des libraires au détriment des éditeurs.

On souligne aussi le contrôle du contenu à distance par les grands fournisseurs comme Amazon, Google Books, Apple iBook et le fait qu'il n'existe aucune loi qui balise l'usage des données. On ne sait pas à qui appartient ce qui se lit ou s'écrit sur une tablette personnelle. En France, tout comme aux États-Unis, des organismes de défense des droits à la vie privée s'insurgent de ce contrôle et de ses

utilisations possibles.

Au Québec, il n'existe pas de contrôle à distance puisqu'aucun fournisseur de livres numériques ne possède son appareil maison.

Selon certains libraires, les nouveaux modèles de liseuses pourraient changer le mode d'écriture pour favoriser des genres comme le roman feuilleton dont le contenu évolue selon les réactions des lecteurs. Allons-nous vers un modèle « préformaté » visant à séduire le plus grand dénominateur commun de lecteurs ?

Le sujet reste d'actualité et à suivre.

Par : Régine Horinstein

Source : *Le Devoir*, 7 janvier 2011.



Limite dans les prêts de livres numériques

L'éditeur HarperCollins a annoncé avoir revu les termes de prêt des licences des nouveaux titres de livres numériques à une fréquence maximum de 26 fois avant l'expiration de la licence. Cette annonce a suscité colère et indignation auprès des bibliothécaires qui éprouvaient déjà une certaine exaspération face aux politiques de prêt des livres numériques. L'ajout de restrictions arrive au plus mauvais moment avec les contraintes budgétaires qui affectent tout le secteur public. Pour plusieurs, les éditeurs ne reconnaissent pas la valeur ajoutée que les bibliothécaires offrent en faisant la promotion des titres et en développant une culture du livre. Dans les réactions à la publication de cette annonce, on peut lire un appel aux bibliothécaires à se mobiliser contre ce mouvement qui pourrait s'étendre à d'autres éditeurs et affecter encore plus les budgets des bibliothèques.

Voir aussi notre éditorial.

Par : Régine Horinstein

Source : *Library Journal.com*, 25 février 2011.

http://www.libraryjournal.com/lj/home/889452-264/harpercollins_caps_loans_on_ebook.html.csp



Les bibliothèques de quartier de Montréal

La Presse du 5 mars 2011 a consacré un article aux bibliothèques de la Ville de Montréal qui ont retrouvé un regain d'activités et de fréquentation dans la foulée de la création de la Grande Bibliothèque. Les progrès sont tangibles : hausse du nombre de bibliothécaires (0,47 par 60 000 habitants en 2009), étendue des heures d'ouverture et augmentation du nombre de bibliothèques (de 43 à 54 en plus des 11 nouvelles à venir à moyen terme).

Les bibliothèques de Notre-Dame-de-Grâce, Saint-Laurent et Petite-Patrie ouvriront en 2012. Elles seront toutes lumineuses et incluront des salles pour les rencontres de groupe, un système informatisé de prêt en libre service et un aménagement revu et inspiré des innovations réalisées dans les pays scandinaves.

Par : Régine Horinstein



Tribune CI : je blogue, tu blogues, nous échangeons

La Tribune Compétences Informationnelles est une initiative d'un groupe de travail regroupant des bibliothécaires du réseau de l'Université du Québec. Par ses publications bimensuelles, ce blogue collectif cherche à susciter le partage, la découverte et la réflexion sur, comme l'indique son nom, les compétences informationnelles, notamment sur :

- les bonnes pratiques en matière de recherche et d'utilisation de l'information ;
- les besoins des étudiants, enseignants et chercheurs et leur évolution ;
- les nouveautés technologiques qui prennent place dans nos environnements de travail ;
- les actualités relatives au monde de la recherche d'information et de la diffusion des connaissances.

Vos commentaires sont les bienvenus. N'hésitez pas à aller échanger à <http://tribuneci.wordpress.com/>.

Pour toute question relative au blogue, contactez :

marie-michele.lemieux@uquebec.ca.

Par : Régine Horinstein



Du nouveau à l'EBSI !

Dans le cadre d'une collaboration entre l'EBSI et l'ENS/Collegium de Lyon, une École d'été en architecture de l'information se tiendra pour la première fois à l'EBSI du 24 mai au 3 juin 2011. L'École sera ouverte tant aux étudiants de la MSI de l'EBSI qu'aux professionnels. Détails au <http://archinfo.umontreal.ca/ee2011/>.

Pour plus d'information, contacter Yves Marcoux, professeur agrégé à l'EBSI.

Par : Régine Horinstein



Nouvelle bibliothèque du futur

C'est à Bolingbrook, Illinois, qu'a été inaugurée le 7 mars une nouvelle bibliothèque publique remplie d'écrans plats, de stations de prêt, de livres numériques et d'un café. Cet édifice, bâti au coût de 39,5 millions de dollars, remplace celui datant de 1975 qui attend maintenant le pic des démolisseurs. Les autorités en place espèrent ainsi attirer une nouvelle clientèle. Il n'est toutefois pas question d'oublier les livres puisqu'on a ajouté 47 000 livres et autres documents à la collection.

Par : Régine Horinstein

Source : *Chicago Tribune*, 7 mars 2011.

<http://www.chicagobreakingnews.com/news/local/ct-met-library-of-the-future-0308-20110307.0,367729.story>



Portail de formation continue des métiers des bibliothèques et de la documentation

L'ENSSIB est heureuse d'annoncer la mise en ligne du portail de la formation continue des métiers des bibliothèques et de la documentation. Ce projet, initié par le ministère sous l'impulsion des centres régionaux de formation aux carrières des bibliothèques, est porté par l'ENSSIB. Il a pour objectif d'améliorer la visibilité de l'offre publique de formation

continue pour les bibliothèques et les centres de documentation en offrant un point d'entrée unique sur les propositions de stages de formation continue de l'ensemble des partenaires du portail.

Il regroupe aujourd'hui les offres de formation continue de différents organismes publics (centres de formation aux carrières des bibliothèques, unités régionales de formation à l'information scientifique et technique, École nationale des Chartes, ENSSIB) et s'ouvrira dans les prochains mois à d'autres partenaires.

Le portail est accessible à cette adresse : <http://www.formations-bibdoc.fr>.

Par : Régine Horinstein

Source : Bibliodoc

Témoignage au Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique (ÉTHI)

À Ottawa, le 28 février, Diane Mercier a présenté son témoignage sur la transparence du gouvernement et la chambre des communes devant le Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique (ÉTHI).

Elle a abordé deux aspects touchant les données publiques ouvertes : la maturité organisationnelle et le transfert des connaissances. Parmi d'autres témoins en sciences de l'information, notons la présence de Daniel J. Caron, Jean-Stéphane Piché, Mark Perlman et Christine Leduc.

Le témoignage en web diffusion de même que les archives sont disponibles à : <http://www2.parl.gc.ca/CommitteeBusiness/CommitteeMeetings.aspx?Cmte=ETHI&Stac=3081704&Language=E&Mode=1&Parl=40&Ses=3>.

Le site Web du comité est le www.parl.gc.ca/ethi-f. Les notes d'allocation seront aussi disponibles sur le site Web.

Diane Mercier, Ph.D.
<http://dianemercier.com>

Par : Régine Horinstein

Source : EBSL

Guides d'aide à la recherche

L'équipe des bibliothécaires de l'Université de Montréal a mis en ligne ses nouveaux guides d'aide à la recherche. On y retrouve plus d'une centaine de guides renouvelés qui répondent aux besoins des usagers des différentes disciplines.

Voici un communiqué publié récemment sur le sujet : <http://www.bib.umontreal.ca/communiquies/20110117-DB-Suivez-le-guide.htm>.

Et voici le lien vers les guides : <http://www.bib.umontreal.ca/guides>.

Étudiants/étudiantes de l'EBSI, votre bibliothécaire Aminata Keita a aussi publié un guide qui vous est destiné : <http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/166-Bibliotheconomie-et-sciences-de-l-information>.

Ces guides ont été réalisés avec le logiciel au code source libre Library à la Carte, créé par l'équipe des bibliothèques d'Oregon State University. Pour plus d'information sur ce logiciel : <http://alacarte.library.oregonstate.edu/>.

Par : Régine Horinstein

Source : EBSL

Perceptions des bibliothèques 2010 : contexte et communauté

Le nouveau rapport 2010 d'OCLC est disponible en version imprimée et peut être téléchargé gratuitement à l'adresse : http://www.oclc.org/reports/2010perceptions.htm?utm_source=WhatCountsEmail&utm_medium=Perceptions+012011&utm_campaign=OCLC+Member+Update.

Le rapport explore notamment :

- les changements technologiques et économiques depuis 2005 ;
- les modifications au style de vie des Américains à la suite de la récession et l'augmentation de la fréquentation des bibliothèques ;
- l'effet d'une modification négative au statut d'emploi sur l'usage et la perception des bibliothèques ;

- l'utilisation des ressources en ligne et des bibliothèques par les Américains en 2010 ;
- la perception des bibliothèques et des ressources d'information selon le cycle de vie (des jeunes aux aînés).

Par : Régine Horinstein

Publications d'actualité offertes par le CEFRIO

Le CEFRIO (Centre francophone d'informatisation des organisations) propose en 2011 une série de quatre fascicules sur la génération C présentant des conseils et des cas de bonnes pratiques pour rejoindre les jeunes dans différents contextes : la citoyenneté, le travail, la consommation et l'éducation. Chaque fascicule est élaboré autour de l'un de ces contextes en collaboration avec des experts de la thématique abordée.

Les fascicules actuellement disponibles sont :

- Les C en tant que citoyens
- Les C en tant que travailleurs

Pour plus d'information, voir : [http://www.cefrio.qc.ca/index.php?id=74&tx_ttnews\[cat\]=45&tx_ttnews\[ttnews\]=4820&tx_ttnews\[backPid\]=75&cHash=856844c578](http://www.cefrio.qc.ca/index.php?id=74&tx_ttnews[cat]=45&tx_ttnews[ttnews]=4820&tx_ttnews[backPid]=75&cHash=856844c578).

Par : Régine Horinstein

Congrès des milieux documentaires du Québec 2010

À signaler, deux articles publiés dans la revue française Documentaliste-Sciences de l'information (n° 4, décembre 2010, pages 16-19 et 22-23) qui font un compte rendu des conférences et de certains ateliers : <http://www.adbs.fr/revue-docsi-volume-47-n-4-decembre-2010-dossier-videos-en-ligne-usages-formats-traitement-documentaire-96921.htm?RH=ACCUEIL>.

On retrouve aussi un article sur le congrès dans la revue À Rayons ouverts (n° 185 hiver 2011, pages 34-35) publiée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Par : Régine Horinstein

Réseaux sociaux professionnels : le document menacé par la conversation ?

Une série d'articles sur le phénomène des réseaux sociaux traitant de l'historique, du métier d'animateur de communauté, des limites et dangers de leur utilisation dans le cadre d'une utilisation professionnelle et plus est à lire dans le revue de l'ADBS n° 3, septembre 2010

<http://www.adbs.fr/reseaux-sociaux-professionnels-le-document-menace-par-la-conversation--91365.htm?RH=REVUE>.

Par : Régine Horinstein



Inquisition moderne : des bibliothèques purgées !

Raffaele Speranzon, conseiller provincial du parti de Berlusconi et délégué à la culture de Venise et sa région, a annoncé qu'il demanderait à toutes les bibliothèques de retirer de leurs rayons les livres des écrivains ayant signé en 2004 une pétition en faveur de Cesare Battisti.

L'initiative est approuvée par les syndicats de policiers dont un des dirigeants insiste sur le fait que les auteurs qui prendront ou qui ont pris leurs distances face à cette affaire ne seront pas retirés des tablettes.

Bref rappel de l'affaire : début 2004, Cesare Battisti est arrêté à Paris pour être extradé vers l'Italie. On l'accuse d'être un terroriste et d'avoir commis quatre assassinats. Cette affaire suscite une vive polémique dans les deux pays et plusieurs artistes, écrivains, journalistes, personnalités politiques et publiques protestent alors contre l'extradition de Battisti.

Par : Karine Lamy

Source : *Quadrupani, Serge. Rue 89, 17 janvier 2011.*



Les archives de la Bibliothèque américaine John F. Kennedy sur Internet

La Bibliothèque John F. Kennedy de Boston, située au nord-est des États-Unis, a mis en ligne des milliers de documents et de photographies de l'ancien président américain pour marquer le 50^e anniversaire de son investiture.

Consultable sur le site jfklibrary.org, cette base de données numérique est la plus complète portant sur un ancien président des États-Unis, c'est du moins ce qu'affirme la fondation de la Bibliothèque.

Son contenu ? Des documents historiques, des lettres, des photographies et des films illustrant la lutte des droits civiques, la Guerre froide, les rapports avec l'Union soviétique, la crise des missiles à Cuba et le début de l'épopée de la marche de l'homme sur la Lune. Le fonds numérique comprend 200 000 pages de documents, 300 bandes audio rassemblant 1 245 discours, réunions, conversations téléphoniques ainsi que 72 bobines de films et 1 500 clichés.

D'autres documents seront numérisés et ajoutés progressivement.

Par : Karine Lamy

Source : *Le Parisien.fr, 15 janvier 2011.*



Mon bibliothécaire est un zombie !

L'année 2010 a été difficile pour les bibliothécaires anglo-saxons. Pour contrer la baisse de fréquentation des usagers et les restrictions budgétaires, quelques établissements ont toutefois trouvé des idées originales pour faire la promotion de leurs services. C'est le cas du réseau des bibliothèques new-yorkaises et de leur campagne « Don't Close the Book » et de la publicité de la Brigham Young University (<http://www.youtube.com/watch?v=2ArIj236UHs>).

En ce début d'année 2011, c'est au tour des bibliothèques australiennes de vouloir redorer l'image des bibliothèques. Le SALIN (South Australian Library & Information Network) a en effet choisi de rendre hommage au travail des bibliothécaires à l'aide d'un calendrier dont les héros sont des zombies, oui oui, des zombies ! Ces scènes montrent les frustrations des employés face aux petits soucis quotidiens, par exemple les désagréments liés aux dysfonctionnements de l'« antique » photocopieuse.

Par : Karine Lamy

Source : *Esperluette, 15 janvier 2011.*

<http://lecture.cafeduwweb.com/membre/11-esperluette.html>

Emprunter des êtres humains dans les bibliothèques de Toronto !

Concept né au Danemark en 2000, le « prêt » d'être humain se popularise désormais dans le monde entier et à Toronto, l'expérience pourrait devenir un service offert sur une base régulière.

Le 6 novembre dernier, les usagers des bibliothèques de Toronto pouvaient emprunter des êtres humains. L'emprunt s'effectuait à l'aide de la carte d'abonné, tout comme pour un document papier, mais le prêt n'était valide que pour une période de trente minutes. Ainsi, l'utilisateur pouvait parler à un moine bouddhiste tibétain ou à un adolescent handicapé cérébral, mais aussi à un policier, une prostituée ou encore un ancien cancéreux.

Le projet appelé à revenir s'intitule « Human Library » (littéralement la « bibliothèque humaine ») et cherche à mettre en relation des citoyens qui ne se rencontrent habituellement jamais et dont l'échange ne peut être qu'enrichissant.

Dans les cinq établissements partenaires, 200 usagers avaient « emprunté » l'un des 60 « livres humains ».

La bibliothèque Gabrielle-Roy à Québec avait expérimenté le concept en 2007.

Par : Karine Lamy

Source : *Lilou. Booknode, 13 janvier 2011.*

<http://booknode.com/actus/2011/01/13/des-livres-humains-dans-les-bibliotheques-de-toronto%E2%80%A6-sisi/>



Des livres électroniques pour les utilisateurs des bibliothèques du Nouveau-Brunswick

Depuis le 7 décembre 2010, il est désormais possible d'emprunter des livres en format électronique sur le site des bibliothèques de la province. Et avec un minimum de publicité, plus de la moitié des titres ont été empruntés.

Selon la directrice du service, Sylvie Nadeau, deux éléments ont motivé les bibliothèques à avancer dans ce dossier : la demande provenant de la population et les récents développements dans le milieu de l'édition.

Le service est assez simple. Les titulaires

d'une carte de bibliothèque au Nouveau-Brunswick peuvent télécharger et lire ou écouter des livres électroniques ou audio *in situ* ou les transférer sur des dispositifs portables. Il est également possible de graver de nombreux livres audio sur CD si l'éditeur en a donné l'autorisation.

Fait à noter, le contenu téléchargé disparaît automatiquement du dispositif utilisé à la fin de la période de prêt.

Autre nouvelle d'importance à souligner, les bibliothèques de la province ont poussé un soupir de soulagement lorsque Postes Canada a annoncé, à la fin de novembre 2010, le renouvellement du programme qui leur permet d'envoyer à faible coût des documents.

Petit rappel concernant ce dossier : depuis les années 30, les frais postaux pour l'envoi de documents de bibliothèque à bibliothèque, peu importe leur localisation dans le pays, ont toujours été faibles. Ce programme est toutefois échu depuis 2005 et doit maintenant être renouvelé d'une année à l'autre.

Le projet de loi C-509 (Loi modifiant la Loi sur la Société canadienne des postes (documents de bibliothèque)) du député conservateur Merv Tweed est actuellement en 3^e lecture au Parlement, ce qui pourrait redonner un souffle à ce programme. À suivre !

Par : Karine Lamy

Source : Gaudreau, Nadia. *L'Étoile*, 12 janvier 2011.

Livres électroniques et bibliothèques : avantages et inconvénients

L'offre de livres électroniques par les bibliothèques n'est pas un phénomène récent. Pourtant, seulement un nombre restreint d'appareils était disponible pour permettre leur lecture. Dorénavant, il sera possible de télécharger des livres électroniques d'une bibliothèque américaine sur les appareils d'Apple (iPhone, iPad) et d'Android. Le processus de téléchargement est très simple, mais la sélection des titres demeure assez pauvre.

L'application gratuite qui permet la lecture sur ces appareils s'appelle OverDrive Media Console. La compagnie OverDrive Inc.

gère le système du prêt pour les 5 400 bibliothèques aux États-Unis qui offrent des livres électroniques. Comparativement à d'autres applications, celle d'OverDrive connaît certaines limitations.

Un des inconvénients du prêt de livres électroniques implanté aux États-Unis est la diversité des plateformes, des applications existantes et des lecteurs électroniques rendant impossible, par exemple, la lecture sur un appareil autre que celui autorisé par le système. De plus, les livres empruntés à la bibliothèque ne peuvent pas être partagés puisqu'un code d'identification est attribué à chaque utilisateur. De même, l'accès au livre emprunté est impossible après la date de retour (à moins de faire un nouveau prêt). La solution idéale pour faciliter les prêts de livres électroniques serait l'uniformisation des applications et la création d'une « bibliothèque électronique nationale ».

Le système de prêt actuel, bien que peu convivial, a au moins le mérite de desservir les petites bibliothèques en leur permettant d'offrir le prêt de livres électroniques.

Par : Ekaterina Valkova

Source : Svensson, Peter. *Newsfactor.com*, 21 janvier 2011.

Changements à la bibliothèque centrale de Buffalo et Erie

Pour couvrir le manque de 4 millions de dollars alloués au fonctionnement des bibliothèques du comté de Buffalo et d'Erie aux États-Unis, l'administration a eu recours au fonds de réserve, à la réduction d'horaires et au licenciement d'employés. Une autre solution fut la réorientation de la collection de la bibliothèque centrale du réseau passant d'une collection de recherche à une collection visant principalement le grand public. Cette politique a changé l'image de la bibliothèque et selon certains, elle a simplifié son rôle.

L'élagage de milliers de livres a aussi diminué le volume de la collection de référence de la bibliothèque centrale. Celle-ci avait d'ailleurs progressivement changé durant les douze dernières années parce que ce sont maintenant les bibliothèques

académiques qui jouent le rôle de bibliothèques de recherche et qui offrent l'accès à des ressources en ligne.

Depuis 18 mois, la bibliothèque centrale implante une nouvelle technologie d'identification qui nécessite l'étiquetage de tous les livres du réseau. Ainsi, l'élagage a rendu le processus moins coûteux et l'a simplifié. Les pratiques d'élagage ne sont pas remises en question quand elles sont bien effectuées. Toutefois, dans ce cas-ci, on aurait omis le recyclage et la vente de livres, laissant ainsi une mauvaise image des bibliothèques dans cette période de redéfinition du rôle des bibliothèques publiques et des bibliothécaires.

Par : Ekaterina Valkova

Source : *Buffalonews.com*, le 21 janvier 2011.

Le bibliothécaire-vedette ?

Ce ne sont pas que les ressources documentaires qui sont importantes dans une bibliothèque. Il y a aussi (et surtout) les bibliothécaires qui y travaillent. Cette réflexion sur l'image du bibliothécaire et de son implication auprès de la communauté desservie a été suscitée par une bibliothécaire dénonçant la place qui lui avait été accordée dans un article sur sa bibliothèque. L'importance des ressources et des programmes est indéniable, mais la valeur des personnes responsables est cruciale. Très souvent, les clients préfèrent assister aux séances de l'heure du conte données par un bibliothécaire spécifique ou encore être servis par leur bibliothécaire favori. Il faut donc utiliser le potentiel des « bibliothécaires-vedettes » et offrir des services personnalisés. N'ayez pas peur de dire que vos bibliothécaires sont remarquables. Et n'oubliez pas d'en parler aux médias !

Par : Ekaterina Valkova

Source : King, David Lee, 7 octobre 2010.

Comment protester contre la fermeture d'une bibliothèque publique

Le conseil municipal de Milton Keynes en Angleterre considère la possibilité de fermer la bibliothèque publique Stony Stratford à cause des coupures budgétaires de 26 millions de livres sterling prévues

pour l'année 2011/12. Les amis de cette bibliothèque ont répondu à cette mauvaise nouvelle en empruntant massivement des documents. En effet, les usagers ont tous emprunté le nombre maximum de documents et ainsi sorti au total 16 000 volumes et ce, à une vitesse de 378 prêts à l'heure. Cette initiative a été annoncée sur Facebook, une pétition contre la fermeture de la bibliothèque a été lancée et plus de 500 personnes l'ont signée. La décision finale du conseil est attendue le 22 février 2011.

Par : Ekaterina Valkova

Source : BBC News, 17 janvier 2011.

Wikipedia a 10 ans

Dix ans après la mise en ligne de Wikipedia, le débat sur sa fiabilité persiste encore. Wikipedia, fondée par Larry Sanger et Jimmy Wales, est une encyclopédie en ligne gratuite et bâtie par des collaborateurs bénévoles qui contribuent à la rédaction des articles (il y aurait 17 millions d'articles à ce jour).

La révolution apportée par Wikipedia se trouve non seulement dans la façon de rédiger des articles, mais aussi dans les habitudes de recherche d'information. En effet, des étudiants, des journalistes qui doivent produire rapidement ou encore des utilisateurs « paresseux » vont souvent se contenter de l'information uniquement trouvée sur Wikipedia, information considérée juste puisqu'il semble que nous ayons tendance à croire ce qui est écrit (sur Internet, sur papier ou ailleurs).

Par contre, plusieurs bibliothécaires de référence sont méfiants quant à la fiabilité des articles de Wikipedia et vont les utiliser surtout pour trouver d'autres sources en utilisant la liste des ressources à la fin d'un article, par exemple. Mais ils vont toujours valider l'information ailleurs. L'un des plus gros problèmes concernant Wikipedia est que malgré les mécanismes de contrôle mis en place, l'outil est une victime facile. En effet, des corporations et des gouvernements surveillent les articles pour s'assurer du contrôle de leur contenu. Par exemple, si vous cherchez de l'information sur Walmart, vous allez lire ce que le département de relations publiques de cette entreprise veut que vous trouviez.

Par : Ekaterina Valkova

Source : Beckerman, Jim. *The Record*,

12 janvier 2011.

La course à la numérisation des collections nationales

Les États-Unis ont été parmi les premiers pays à créer une bibliothèque numérique nationale qui servira de dépôt d'archives électronique pour le patrimoine culturel de la nation. La numérisation est un grand défi pour les États-Unis à cause de leurs collections vastes et dispersées. La Library of Congress a déjà entamé le processus de numérisation en 1990 avec son projet intitulé « American Memory » qui comprend 16 millions de documents numérisés jusqu'à maintenant (100 millions de documents attendent d'être numérisés).

Bien que l'American Memory soit une bibliothèque numérique nationale, une grande partie des bibliothèques publiques n'est pas encore incluse dans le projet. La volonté locale y est, mais il manque toujours une coordination du projet au niveau national. Berkman Center for Internet and Society (Harvard) a annoncé le lancement d'un programme de planification pour les organisations publiques ou privées qui seraient intéressées à créer la bibliothèque publique numérique des États-Unis. L'idée sous-jacente à cette bibliothèque est de regrouper les ressources électroniques des bibliothèques universitaires et des institutions culturelles participantes pour offrir leur accès via un portail unique. Notons que ce projet se veut une réponse au travail de Google qui a numérisé, depuis 2004, 15 millions de livres des bibliothèques de Harvard, de Cornell et de l'University of Michigan. Une bibliothèque publique numérique américaine servirait d'alternative institutionnelle et à but non lucratif à Google.

D'autres initiatives nationales de ce genre ont vu le jour. Notons la Bibliothèque nationale de Norvège qui a annoncé en 2005 son objectif de numériser la totalité de sa collection. Résultat : 170 000 livres, 250 000 journaux, 610 000 heures de radio, 200 000 heures de TV et 500 000 photographies sont actuellement numérisés. L'an dernier,

la Bibliothèque nationale des Pays-Bas a annoncé un plan de numérisation de tous ses livres, journaux et périodiques à partir de 1470. Les bibliothèques des 50 membres de l'union européenne ont mis en place un moteur de recherche unique, theuropeanlibrary.org, et la Commission européenne a commandité le projet Europeana, un portail donnant accès aux copies numériques de livres, de films, de musiques et d'objets d'art des pays membres (15 millions d'objets jusqu'à maintenant).

Les bibliothèques nationales des Pays-Bas et d'Autriche ont aussi signé une entente avec Google leur permettant d'héberger sur leur site les livres numérisés par l'entreprise et provenant de leur bibliothèque. Elles peuvent également donner accès à ces livres via des sites éducationnels comme Europeana.

Par : Ekaterina Valkova

Source : Singer, Natasha. *New York Times*,

8 janvier 2011.

Liste de best-sellers électroniques

Selon l'Association of American Publishers, la vente de livres électroniques en 2010 a augmentée de 165,6 % par rapport à l'année précédente. La popularité des livres électroniques a nécessité la publication de listes des meilleurs vendeurs. Le *New York Times* a commencé à publier des listes de best-sellers électroniques le 11 février dernier. Le journal va aussi élaborer une liste combinée de livres imprimés et électroniques en compilant les données hebdomadaires des éditeurs, des chaînes de librairies, des librairies indépendantes et des détaillants en ligne. La plateforme Web RoyaltyShare est utilisée pour retracer les données et vérifier l'information reçue des différentes sources. Il n'a pas été spécifié si les données d'Amazon seront incluses. Notons qu'Amazon fait déjà un classement des ventes de ses propres livres électroniques. Quant à OverDrive, distributeur de livres électroniques et d'autres contenus numériques utilisés par les bibliothèques publiques, il produit la liste mensuelle des livres les plus souvent téléchargés dans les bibliothèques. L'entreprise a annoncé l'expansion de la liste pour inclure des données de

l'Angleterre, de l'Australie et du Canada.

Par : Ekaterina Valkova

Source : Kelley, Michael (visité le 18 février 2011).

www.libraryjournal.com

Fermeture des bibliothèques publiques en Angleterre

À la suite des prévisions de coupures budgétaires en Angleterre, 800 bibliothèques publiques (18 % des bibliothèques publiques du pays) sont menacées de fermeture dans les prochains mois. Des groupes communautaires de Doncaster, Somerset et Gloucestershire ont alors entrepris des actions pour éviter les fermetures. Ainsi, des séries de séances consultatives, des pétitions et des campagnes ont été lancées. Des célébrités, comme Philip Pullman, Kate Mosse, Hilary Mantel et Joanna Trollope, se sont aussi ralliées à la cause.

Selon certains conseillers, les petites bibliothèques municipales sont utilisées par une minorité, ont des horaires peu accommodants ou bien des collections qui ne répondent pas aux besoins des usagers. D'un autre côté, les coupures semblent tellement imminentes que personne ne se préoccupe de vérifier si elles sont légales. Selon la loi britannique des bibliothèques publiques et des musées de 1964, les autorités locales ont l'obligation législative de fournir « un service de bibliothèques publiques complet et efficient ». Le chef de la direction du Museums, Libraries & Archives Council est d'avis que le manque de budget nécessite des changements, mais que procéder à des fermetures massives n'est pas l'unique solution envisageable.

Par : Ekaterina Valkova

Source : McLaren, Leah. « Bye to the Books ». *Maclean's*, 31 janvier 2011.

Bientôt, dans une bibliothèque près de chez vous : le livre chronodégradable

D'ici le début de février 2011, la bibliothèque Gabrielle-Roy, située dans la ville de Québec, offrira des livres numériques à télécharger sur un ordinateur, un iPad ou toute autre liseuse. Ce téléchargement sera chronodégradable,

c'est-à-dire qu'il sera à durée limitée et s'autodétruira au bout de trois semaines. M. Clément Laberge, un responsable de DeMarque, a confirmé cette information au Soleil.

À partir d'avril 2011, plusieurs bibliothèques québécoises permettront à leurs abonnés d'emprunter la version électronique d'un livre et, d'ici là, la bibliothèque Gabrielle-Roy, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ), les bibliothèques municipales de Montréal et Brossard et le Centre régional de services aux bibliothèques publiques (CRSBP) mettront en place des projets-pilotes qui permettront de valider le processus d'acquisition des livres numériques auprès des librairies agréées et le processus de prêt auprès des usagers.

« Concrètement, les usagers devront s'identifier sur le site Internet de leur bibliothèque et mentionner le livre qu'ils veulent emprunter en version numérique. Ils recevront alors un courriel leur permettant de télécharger ce livre sur le support de leur choix. Ces versions électroniques seront protégées par un verrou numérique afin d'empêcher leur duplication. » L'utilisateur emprunte donc désormais un droit de lecture limité dans le temps et non plus un livre.

Par : Lyne Rajotte

Source : *Le Soleil*, 23 janvier 2011 (Article non signé).

www.cyberpresse.ca

Une semaine trépidante pour les bibliothèques et librairies

Entre le 10 et le 16 janvier 2011, la National Campaign for Reading mesurait le nombre d'achats de livres dans les librairies du Canada et le nombre d'emprunts dans les bibliothèques canadiennes. Les librairies ont vendu 1,1 million de livres et les bibliothèques ont prêté 1,6 million d'ouvrages pour un total de près de 2,7 millions de livres empruntés ou achetés au cours de cette semaine précise. Ces chiffres n'incluent pas les statistiques concernant le livre numérique.

Par : Lyne Rajotte

Source : Clément, S. 21 janvier 2011.

www.actualite.com

Inauguration de la bibliothèque Bruno-Roy à l'UNEQ

Le 18 janvier 2011 avait lieu à la Maison des écrivains l'inauguration officielle de la bibliothèque Bruno-Roy. L'écrivain et ancien président de l'Union des écrivains québécois (UNEQ) est décédé voilà un an et ses filles, Catherine et Isabelle, ont fait don d'une part de sa bibliothèque personnelle. L'UNEQ a profité de ce don pour créer un lieu dédié à la mémoire de l'écrivain.

Danièle Simpson, présidente du conseil d'administration de l'UNEQ, mentionne que la bibliothèque Bruno-Roy sera un lieu privilégié où tous les membres pourront consulter sur place les ouvrages dans lesquels l'auteur a laissé sa trace.

Par : Lyne Rajotte

Source : 20 janvier 2011 (Article non signé).

www.montrealxpress.ca

La nouvelle bibliothèque Raymond-Lévesque ouvrira ses portes le 19 janvier

Une nouvelle bibliothèque a ouvert ses portes aux citoyens de l'arrondissement St-Hubert de la ville de Longueuil le 19 janvier dernier. En plus de devenir la plus grande bibliothèque du réseau des bibliothèques publiques de la ville avec des aires de 3 969 mètres carrés et plus de 92 000 documents de toutes sortes, elle jouira d'une consommation énergétique de près de 50 % inférieure à celle d'un bâtiment semblable construit selon les normes canadiennes.

Par : Hélène Gervais

Source : Rivard, Yves. *Rive Sud Express.ca*, 11 janvier 2011.

Pourquoi Google ne peut se substituer aux médiathèques bibliothèques

Dans l'article intitulé « Pourquoi Google ne peut se substituer aux médiathèques bibliothèques », on s'inquiète de la place accordée à la culture de l'écrit et à l'avenir de la mémoire collective. La tendance populiste ambiante est marquée par un esprit de « court-termisme » engendré par le marketing. Dans ce contexte social changeant, les bibliothèques et les médiathèques doivent revoir leurs rôles

traditionnels afin de guider les populations dans une « alphabétisation culturelle qui pourrait se résumer à apprendre à perdre du temps ». L'auteur insiste sur le fait que l'éducation est à la base de la démocratie et que les bibliothèques et médiathèques doivent se faire guides dans l'accès aux connaissances infinies présentes dans les médias numériques. Internet est une source de mémoire sans limite qui comporte les avantages de ses inconvénients. L'auteur cite Robert Darnton qui affirme que « l'usage public de la mémoire et des connaissances doit être régulé par les bibliothèques et médiathèques. » Finalement, l'auteur insiste sur le fait que les bibliothèques doivent tenir un rôle de plus en plus important malgré la disponibilité grandissante de l'information dans notre monde et souligne la constante chute dans l'obsolescence des médias électroniques ainsi que les intérêts commerciaux qui gouvernent la plupart d'entre eux. Pour résumer sa pensée, il affirme que la bibliothèque est soumise à sa vocation tandis que Google n'est soumis qu'à ses propres intérêts, même si les deux entités se soucient toutes deux de patrimoine.

Par : Hélène Gervais

Source : *Comment c'est !?*, 8 janvier 2011.

<http://comment7.wordpress.com/>

La nouvelle bibliothèque de Saint-Laurent reçoit un prestigieux prix de design

La revue spécialisée *Canadian Architect* a décerné un prix de design à la nouvelle bibliothèque de Saint-Laurent. Il s'agit d'un prix d'excellence attribué à chaque année à l'échelle du Canada et récompensant des projets qui en sont au stade du design. La ministre de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine, Christine St-Pierre, la responsable de la culture, du patrimoine, du design et de la condition féminine au comité exécutif de la Ville de Montréal, Helen Fotopoulos, et le maire de Saint-Laurent et vice-président du comité exécutif, Alan De Sousa, se sont tous réjouis de l'annonce et ont tenu à féliciter le concepteur du bâtiment, Éric Pelletier. Le projet mettra en valeur l'environnement naturel autour de la bibliothèque et le bâtiment certifié LEED Or accueillera,

en plus de la bibliothèque, un centre d'exposition et la réserve du Musée des maîtres et artisans du Québec.

Par : Hélène Gervais

Source : *Ville de Montréal*, 20 décembre 2010.

<http://ville.montreal.qc.ca>

Quand le bibliothécaire se fait guide : cap sur la santé à la médiathèque du Bachut

À la médiathèque du Bachut, dans la ville de Lyon, un service thématique sur la santé a été mis en place en même temps que l'ouverture de l'établissement en avril 2007. Située dans un quartier qui comporte des facultés de santé, des écoles, des hôpitaux, des centres de soins médicaux et des laboratoires pharmaceutiques et biotechnologiques, la médiathèque répond aux besoins des gens du quartier, mais est également visitée par des gens qui viennent d'autres arrondissements.

Le service Cap'culture santé a comme mission principale de « mettre à la disposition du grand public et de la manière la plus ludique possible des savoirs sur la santé. » Trois personnes sont mobilisées à temps plein pour « informer, orienter et répondre sur place ou à distance aux questions du public sur le thème de la santé. » Pour ce faire, le personnel spécialiste de l'information s'appuie sur plus de 300 monographies, 200 DVD et plus de trente périodiques traitant de tous les aspects de la santé. Les points de vue proposés par la collection sont variés et sont à la fois vulgarisés et approfondis, pouvant ainsi répondre aux besoins les plus divers.

Le programme de la médiathèque du Bachut propose également des conférences, des ateliers et des expositions et se fait un devoir d'aller rejoindre les populations qui ne se déplacent pas en ses murs. Le portail Web ainsi que les visites dans les hôpitaux de la région sont des exemples de ce que le programme s'engage à réaliser en tant que dispositif d'information et de prévention en santé. Cap'culture santé souhaite poursuivre ses activités en accroissant ses liens avec les différents partenaires de la communauté afin de rejoindre un nombre grandissant

de gens.

Par : Hélène Gervais

Source : *Dardet, Cécile. Lecture # 167,*

Septembre-Octobre 2010.

Nouvelle application iPhone pour accéder à sa bibliothèque publique où que l'on soit

Le Réseau BIBLIO de la Montérégie est fier d'annoncer à la population que tous les abonnés de ses bibliothèques affiliées ont maintenant la possibilité de télécharger gratuitement l'application *BookMyne* de SirsiDynix qu'on peut trouver dans l'application iTunes de Apple. Cette application permet entre autres de consulter le catalogue régional et local à partir de son iPhone, iPod Touch ou iPad. Accéder à son dossier personnel, renouveler ses prêts ou placer une réservation n'est plus qu'un jeu d'enfant. Autre point intéressant, on peut aussi vérifier si un livre en librairie ou chez un ami se trouve à sa bibliothèque municipale. En effet, en photographiant le code à barres du livre situé à l'endos à partir de l'application *BookMyne*, vous pouvez même le réserver. L'interface est disponible en français, anglais, allemand et espagnol.

Pour savoir si votre municipalité est membre du Réseau BIBLIO de la Montérégie, visiter le site <http://reseaubibliomonteregie.qc.ca> et taper le nom de la municipalité pour la repérer.

Source : *Jacqueline Labelle, Directrice générale,*

Réseau BIBLIO de la Montérégie

10 février 2011

À L'AGENDA

par Régine Horinstein

Prière d'envoyer
vos suggestions à
dg@cbpq.qc.ca

Agenda

6 mai 2011

Montréal - Formation de la CBPQ et de l'ASTED
Au-delà de l'hyperbole - 2^{ème} date
http://www.cbpq.qc.ca/formation_continue/fc_2010-2011/18MARI11_Lozeau_Parent.htm



9 au 13 mai 2011

79e Congrès de l'Acfas !
Université de Sherbrooke et l'Université Bishop's
<http://www.acfas2011sherbrooke.ca/accueil/>



12 mai 2011

Congrès ABQLA
Mobilité : Br@nché sur votre bibliothèque
Université Mc Gill
<http://www.abqla.qc.ca/fr/conferences>

25 au 27 mai 2011

Colloque les Arts et la Ville
Sainte-Thérèse
www.arts-ville.org

25 au 28 mai 2011

Congrès CLA
Halifax
<http://www.cla.ca/conference/2011/>

1^{er} au 3 juin

Congrès AAQ 2011
« 40 ans : un nouveau visage »
Alma
<http://www.archivistes.qc.ca/>

8 - 9 juin 2011

Colloque en sciences de l'information COSSI 2011
Université de Moncton
<http://www.umoncton.ca/umcs/COSSI>

Nominations

Félicitations



Benoît Ferland a été nommé directeur général à la direction générale de la conservation à Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Il occupait auparavant le poste de chef, Division des bibliothèques de l'arrondissement de Montréal-Nord à la Ville de Montréal.



Daniel Godon, président de l'ASTED, a été nommé directeur du Service de la bibliothèque de l'Université du Québec en Outaouais.



Pascal Genêt est le nouveau directeur général de l'ASTED. Il est entré en fonction le 17 janvier 2011. M. Genêt détient une maîtrise en administration des affaires (MBA) de l'UQAM et il poursuit des études doctorales sur le monde de l'édition à l'Université de Sherbrooke.

Caroline Dion a été nommée chef de division - Animation, référence, communication à la bibliothèque de Brossard Georgette-Lepage. Elle était auparavant Directrice du SEGIC au Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales (CLIPP).



Éve Lagacé a été nommée le 7 mars 2011 chef de section - bibliothèque à la Ville de Repentigny. Elle était auparavant coordonnatrice de la bibliothèque de l'Assomption.



Félicitations aux nouveaux parents !

Nos meilleurs vœux à **Tania Lecavalier** et **Olivier Charbonneau** à l'occasion de la naissance de leur petite fille le 24 décembre 2010.